



Rapport annuel 2015-2016

Alliance nationale de l'industrie musicale



Merci à nos partenaires financiers



Canadian
Heritage Patrimoine
canadien



Conseil des Arts
du Canada Canada Council
for the Arts

Secrétariat
aux affaires
intergouvernementales
canadiennes

Québec 



ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO





Ontario

Société de développement
de l'industrie des médias
de l'Ontario

Crédits d'impôt pour la production
cinématographique et télévisuelle

Rapport annuel 2015-2016

Alliance nationale de l'industrie musicale

Conseil d'administration

| | |
|-------------------|----------------------|
| Natalie Bernardin | Présidente |
| Jean Surette | Vice-président |
| Matthieu Damer | Secrétaire-trésorier |
| Abel Maxwell | Administrateur |
| Michel Bénac | Administrateur |
| Sébastien Michaud | Administrateur |
| Véronique Wade | Administrateur |

Employé

| | |
|--------------|-------------------|
| Benoit Henry | Directeur général |
|--------------|-------------------|

Mission

L'ANIM s'est donné comme mission de participer et de veiller activement à la consolidation, à la croissance et à l'épanouissement de l'industrie musicale des communautés francophones et acadiennes tout en appuyant les efforts de ses membres dans l'atteinte de leurs objectifs individuels et collectifs.

La chanson et la musique ont toujours occupé une place importante dans la vie des communautés francophones et acadiennes. Accessible et populaire, ce mode d'expression identitaire a été un moyen privilégié à travers lequel les communautés francophones et acadiennes se sont exprimées, reconnues et racontées depuis plus de 400 ans. Engagée dans les communautés depuis 2002, l'ANIM travaille à la consolidation, à la croissance et à l'épanouissement de l'industrie musicale des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Vision

Une industrie musicale francophone viable, durable, mobilisée, rayonnante et représentative des communautés francophones et acadiennes.

Quatre principaux axes d'intervention

Sensibilisation et représentation

Afin que l'industrie musicale des communautés francophones et acadiennes dispose d'un continuum de programmes et de services adaptés à ses besoins.

Concertation et réseautage

Afin que les intervenants de l'industrie musicale identifient les enjeux qui les affectent, les défis qu'ils doivent relever et les pistes d'action dans lesquelles ils doivent s'engager.

Promotion et rayonnement

Afin d'accroître la circulation des artistes et la rentabilité de leurs activités. Afin d'assurer le rayonnement de la production musicale des communautés dans la société canadienne et sur le plan international.

Développement des capacités et professionnalisation

Afin que les entrepreneurs musicaux et les associations soient bien formés / outillés dans leur milieu.

Mot de la présidence

Je commence ma dernière année comme présidence de l'ANIM. Beaucoup de chemin a été parcouru au cours des dernières années. Un changement notable pour l'ANIM : il y a maintenant plus de membres qui sont des entreprises musicales que des associations. En fait, depuis mon arrivée, le nombre de membre a constamment augmenté.

Avec l'arrivée de ces nouveaux membres, il n'est pas étonnant que la pérennité des entreprises et le développement de marché au niveau national et international soient devenus des enjeux prioritaires pour l'ANIM. Cela se reflète dans le plan stratégique 2014-2019 qui a été adopté par le conseil d'administration en octobre 2015.

En matière de développement de marché à l'international, l'ANIM a été entreprenante au sein de l'IPIMFO, notamment par la présentation de vitrines au Mama et au Centre culturel canadien, tout en soutenant la SPAASI et le Programme de musique francophone de Manitoba Music dans la mise en place de la « Fable du bison et du homard » et en agissant comme partenaire pour le programme de mentorat de la SPAASI.

En ce qui concerne la pérennité des entreprises, l'ANIM s'est engagée dans un processus qui nous fait espérer, d'ici un an ou deux, la mise en place d'un nouveau programme fédéral de soutien aux entreprises musicales des communautés francophones et acadiennes.

Ces deux enjeux, le développement de marché, d'une part, au niveau national, qui est aussi un enjeu de diffusion, et au niveau international et, d'autre part, la pérennité des entreprises musicales ne se vivent pas de la même manière dans les trois régions. Il faut bien constater que l'Ouest et les territoires est la région la moins bien desservie entre termes d'infrastructures de soutien (entreprises) aux artistes et a des défis particuliers en terme de diffusion. C'est certainement des réalités que l'ANIM veut adresser.

Pour faire face à ceux deux enjeux prioritaires, je tiens à souligner la qualité du dialogue que nous entretenons avec le Fonds de la musique du Canada. Le Fonds de la musique du Canada et Musicaction sont de véritables alliés pour soutenir la vitalité de notre secteur.



Natalie Bernardin

Quelques réalisations ...

Afin que l'industrie musicale des communautés francophones et acadiennes dispose d'un continuum de programmes et de services adaptés à ses besoins.

Porte-parole pour le secteur

Au cours d'une année, l'ANIM est amenée à participer à différentes rencontres pour représenter les intérêts de l'industrie musicale des communautés francophones et acadiennes. Au cours de cette année, deux dossiers ont plus particulièrement fait l'objet de représentation et sensibilisation, soit le développement de marché à l'international et la pérennité des entreprises musicales.

À titre de porte-parole pour le secteur, l'ANIM a entretenu des liens de travail avec le Fonds de la musique du Canada, Musicaction, le Conseil des arts du Canada, le Centre national des arts, Patrimoine canadien (Langues officielles et Politique des arts et Industries culturelles), le Conseil des arts de l'Ontario, le CRTC, le SAIC et le CFA.

Fonds de la musique du Canada

L'ANIM a fait des représentations afin d'obtenir une enveloppe / un programme de soutien aux entreprises musicales des communautés francophones et acadiennes dans le cadre du prochain plan d'action pour les langues officielles. Le Fonds de la musique du Canada a accepté d'accompagner l'ANIM dans cette démarche. Dans un premier temps, il s'agissait pour l'ANIM de bien documenter l'état de la situation pour les entreprises musicales et leur contribution à l'économie des communautés. Il est rapidement apparu que le Fonds de la musique du Canada reconnaissait d'emblée l'importance des entreprises musicales. L'analyse de la situation devait plutôt permettre de tracer les lignes de ce que pourrait être un nouveau programme administré par le Fonds de la musique du Canada. Cependant, il est aussi apparu que l'ANIM ne disposait pas des ressources financières nécessaires pour réaliser une telle étude. Il faudra attendre en juin 2016 pour apprendre que le Fonds de la musique du Canada allait prendre à sa charge les coûts d'une telle étude tout en permettant à l'ANIM d'en assurer une codirection.



Concertation nationale : arts, culture et industries culturelles

L'ANIM est un membre actif au sein de la Fédération culturelle canadienne- française et siège à ses différentes instances : assemblée générale, conseil national et Table des organismes artistiques. Aux côtés de la FCCF et des autres plates-formes artistiques nationales, l'ANIM participe aux différentes rencontres bilatérales avec les agences fédérales qui touchent les arts et la culture. Notre engagement : présenter les enjeux et les réalités de l'industrie musicale afin que les politiques publiques qui touchent les arts et la culture répondent aux besoins de nos communautés.



Musicaction

Chaque année, l'ANIM procède à une analyse méticuleuse des résultats de Musicaction afin d'évaluer le financement obtenu par les communautés francophones et acadiennes. Les résultats de cette analyse sont généralement transmis à Musicaction et contribuent parfois à des changements ou des ajustements dans les programmes. Les résultats de 2015-2016 n'ont mené à aucune intervention de l'ANIM auprès de Musicaction. On ne peut que féliciter Musicaction pour la constance de son appui à l'industrie musicale des communautés francophones et acadiennes. Les résultats de 2015-2016 n'en ont pas moins soulevé quelques questions qui s'adressent à nos propres réseaux..

Conseil des arts du Canada

L'ANIM est reconnue par le CAC comme organisme national de services aux arts (ONSA) et participe aux rencontres annuelles des ONSA. Le nouveau modèle de financement du CAC a été au cœur des discussions. Par ailleurs, l'ANIM a entretenu un dialogue avec le Bureau de développement des publics et des marchés afin que soient soutenus les initiatives de développement à l'international des trois régions.

La rencontre bilatérale avec le CAC a permis de confirmer la volonté de collaboration du Service de la musique du Canada tout autant que les défis pour un meilleur accès des artistes des communautés francophones et acadiennes aux programmes du CAC en raison des grandes orientations du service de la musique.

Groupe de travail chanson et musique

Le groupe de travail chanson et musique s'est tenu en mai 2015. Le niveau de participation témoigne de la volonté des intervenants de collaborer à la vitalité de l'industrie musicale des communautés francophones et acadiennes. Pour l'ANIM, le groupe de travail est une opportunité unique pour discuter, avec les principaux représentants gouvernementaux et paragouvernementaux qui touchent le secteur. Le groupe de travail permet de discuter des principaux enjeux qui affectent l'industrie et d'identifier des pistes de solution.

CRTC

L'ANIM est membre du groupe de discussion CRTC-CLOSM, aux côtés d'une trentaine d'organismes des communautés francophones et acadiennes et des communautés anglophones du Québec. Le groupe de discussion est un forum d'échanges, de communication et de collaboration permettant aux CLOSM et au CRTC d'identifier les moyens et de faire les suivis nécessaires en vue de maximiser la participation des CLOSM aux processus publics du CRTC afin que ce dernier puisse tenir compte de leurs réalités dans les analyses et les délibérations menant aux décisions qu'il prend. Le groupe de discussion s'est rencontré à deux reprises au cours de l'année. On trouve toute l'information sur le groupe de discussion à l'adresse : http://www.crtc.gc.ca/fra/5000/lo_ol/lo-ol.htm

L'ANIM a déposé un mémoire conjoint avec la FCCF dans le cadre de la consultation de radiodiffusion CRTC 2015-318 qui visait une révision du cadre réglementaire relatif à la musique vocale de langue française applicable au secteur de la radio commerciale de langue française. L'ANIM a notamment réclamé un meilleur reflet de la production musicale francophone de l'ensemble du Canada.

Centre national des arts

L'ANIM a participé à la rencontre bilatérale avec le Centre national des arts. La disparition des PICLO avait eu un impact négatif sur le soutien du CNA aux artistes issus des CLOSM mais après quelques années d'incertitudes, force est de constater que le CNA a renouvelé son engagement financier envers les CLOSM.

Conseil des arts de l'Ontario

L'ANIM, en compagnie de Réseau Ontario et de l'APCM a participé à une rencontre de travail avec le directeur général du Conseil des arts de l'Ontario. Il a surtout été question des défis des artistes franco-ontariens en termes de développement de publics et de marchés. Il s'agissait également de présenter au directeur général du CAO l'Initiative de promotion à l'international de la musique francophone de l'Ontario (IPIMFO). Cette rencontre a contribué, quelques mois plus tard, à la mise en place d'un nouveau programme de développement de publics et de marché au CAO.

SODIMO

L'ANIM a entretenu des relations d'affaires continues avec la SODIMO et a participé à une consultation pour l'évaluation du Fonds ontarien pour la promotion de la musique. Ce dialogue a été fructueux. Jusqu'à récemment aucun organisme ni entreprise franco-ontarienne n'avait été soutenu financièrement par cet important intervenant des industries culturelles. Au cours de l'année, en plus de quatre associations, deux entreprises musicales ont bénéficié du soutien de la SODIMO.

Forum des leaders

Le Forum des leaders a été créé à la suite du Sommet de la francophonie canadienne en 2006. L'ANIM participe activement aux travaux du Forum des leaders afin que l'industrie musicale s'inscrive dans les stratégies de développement des communautés francophones et acadiennes. En cours d'année, c'est surtout le renouvellement du plan stratégique global qui a occupé le Forum des leaders.

Société Radio-Canada

L'ANIM a participé à la planification et à la rencontre bilatérale avec la direction de la SRC. Les coupures des dernières années à la SRC ont laissé des traces dans le milieu en affectant le contenu provenant des CLOSM et les collaborations avec les organismes. Un sentiment de rupture du dialogue existe parmi la majorité des membres de l'ANIM. L'ANIM a voulu en rendre compte. Le vice-président des Services français de Radio-Canada ne partageait pas ce constat.

Principales réalisations ...

Afin que les intervenants de l'industrie musicale identifient les enjeux qui les affectent, les défis qu'ils doivent relever et les pistes d'action dans lesquelles ils doivent s'engager.

Parce que l'ANIM est engagée dans le développement du secteur

L'ANIM anime trois tables de concertation régionale : la TIMOT (table de l'industrie musicale de l'Ouest et des Territoires), la TIMFO (table de l'industrie musicale franco-ontarienne) et la TIMA (table de l'industrie musicale acadienne). Ces tables permettent aux intervenants de discuter des enjeux régionaux et nationaux, d'identifier des pistes d'action collective. Elles permettent également aux organismes du secteur de collaborer davantage ensemble pour soutenir les efforts de développement du milieu.

Parce que le réseautage est nécessaire. Parce qu'il est nécessaire de se rencontrer, d'échanger, de partager nos bonnes pratiques.

L'ANIM participe aux différents événements de l'industrie : les contacts, la Bourse Rideau, le WCMA et le ECMA, le Coup de cœur francophone, Vue sur la relève, etc. Cette participation est parfois celle du directeur général, parfois celle de la présidente ou d'un autre membre du conseil d'administration, parfois celle de tout le conseil d'administration.

Dans le cadre de ces rencontres, l'ANIM organise des sessions de travail, offre des ateliers ou présente des tables rondes. Par exemple, dans le cadre du Contact Ouest, l'ANIM a présenté une table ronde sur les défis de l'intégration des artistes issus de l'immigration et de la diversité culturelle.

Principales réalisations ...

*Afin d'accroître la circulation des artistes et la rentabilité de leurs activités.
Afin d'assurer le rayonnement de la production musicale des communautés dans
la société canadienne et au niveau international.*

Vitrines ANIM à la Bourse Rideau 2016

L'ANIM a présenté trois vitrines dans le cadre de la plage des producteurs durant la Bourse Rideau 2016. Un jury avait sélectionné Isabelle Longus, Céleste Lévis et Joseph Edgar.

Vitrines ANIM à la Bourse Rideau a été un franc succès. Nous avons réussi à attirer environ quatre-vingt diffuseurs et professionnels.

IPIMFO

L'Initiative de promotion internationale de la musique francophone de l'Ontario ontarienne est menée en collaboration avec l'APCM et Réseau Ontario. L'IPIMFO est une stratégie concertée comportant plusieurs activités. L'ANIM s'occupe plus particulièrement des activités à l'extérieur du Canada. L'ANIM a contribué à des délégations ontariennes au MaMA, au Bis de Nantes et au Womex. Elle a assuré la présentation de vitrines d'artistes ontariens au MaMA et au Centre culturel canadien (Ambassade du Canada).

ECMA et WCMA

L'ANIM maintient des liens de collaboration avec le ECMA et le WCMA en vertu de protocoles d'entente valides jusqu'en 2019. Ces protocoles définissent les conditions souhaitées quant à la présence des artistes francophones. En partenariat avec MNB, la FCÎPÉ, la FÉCANE, la FFTNL et l'AAAPNB, l'ANIM est intervenue auprès du ECMA pour que le prix de l'enregistrement francophone soit présenté durant le gala. Le ECMA a accédé à notre demande. L'artiste récipiendaire (Joey Robin Haché) en a obtenu une visibilité accrue.



Rencontres qui chantent

Ils se s'ont rencontrés, ils se sont reconnus, ils ont chanté.

Les Rencontres qui chantent célébraient leur dixième anniversaire. Le spectacle de la deuxième résidence a été présenté durant la Francofête en Acadie en partenariat avec le Service des loisirs socioculturels de l'Université de Moncton dans le cadre du Coup de cœur francophone.

Pour souligner le dixième anniversaire, nous avons recueilli les témoignages d'artistes et d'arrimeurs sous différents formats (écrits et vidéos). Plusieurs témoignages vidéos ont été présentés durant le spectacle. Ces témoignages signalaient à quel point les Rencontres qui chantent ont contribué à la vitalité de la chanson francophone du Canada.

***Les artistes de la 10e édition :** Buridane et Nevche de la France, Eric John Kaiser des États-Unis (Oregon); Paul Cournoyer de l'Alberta; Le R, Mélanie Brulée et Mclean de l'Ontario; Simon Daniel du Nouveau-Brunswick; Selby Evans de la Nouvelle-Écosse; Jonny Arsenault, Oli Laroche et Mademoizelle Philippe du Québec.*

Par ailleurs, la 9 édition des Rencontres qui chantent a été présentée durant la Franco-Fête de Toronto

Principales réalisations ...

Afin que les entrepreneurs musicaux et les associations soient bien formés / outillés dans leur milieu.

Renforcement des capacités des artistes de la diversité culturelle

Globalement, depuis sa mise en œuvre depuis trois ans, le projet consistait à : 1) élargir l'accès des artistes aux marchés régionaux, national et international; 2) contribuer au développement de la carrière des artistes; 3) renforcer la capacité des artistes à rejoindre le public canadien, et celui sur la scène internationale.

Plus spécifiquement, le projet consistait à : 1) engager un dialogue entre les artistes, les diffuseurs, les médias et le public quant à la place de la diversité de l'expression artistique au Canada en présentant des tables rondes / conférences dans des événements stratégiques; 2) permettre aux participants d'établir des liens entre eux, de dialoguer sur les défis et les opportunités autour des musiques du monde au Canada français 3) discuter des enjeux liés à la circulation des artistes de la diversité culturelle entre les différentes provinces canadiennes et sur les scènes internationales; 4) établir un cadre de collaboration avec le Mondial Montreal pour les artistes de la diversité culturelle issus des communautés de langues officielles en situation minoritaire et participer à Francos à bord.

Quatre tables rondes / conférences ont été présentées : la première durant le Mondo Carnaval à Québec, la seconde, durant la Franco-Fête de Toronto, la troisième durant l'assemblée générale de l'APCM et la quatrième durant le Contact Ouest.

Formation

L'ANIM a soutenu financièrement le Programme d'accompagnement pour la mise en marché à l'international de la SPAASI. Le « Programme d'accompagnement pour la mise en marché à l'international - secteur musique » a pour objectif de soutenir les artistes acadiens, représentants d'artistes acadiens et/ou agences d'artistes acadiens (ci-après appelés « Artistes/Agences») du secteur musical, dans leurs efforts d'acquérir de nouvelles connaissances ou savoir-faire et d'élargir leur réseau de contacts à l'international – leur permettant ainsi d'augmenter leur présence dans les marchés internationaux. En plus de soutenir la mise en marché, le programme vise le développement de carrière à l'international pour les artistes acadiens.

Quelques autres activités à mentionner

L'ANIM soutient les efforts de ses membres en produisant des lettres d'appui pour leurs projets et leurs initiatives. L'ANIM a produit près d'une dizaine de ces lettres au cours de l'année 2015-2016.

L'ANIM a contribué activement, en collaboration avec les Québecofolies, la SPAASI et le programme de musique francophone de Manitoba Music, à mettre en place un nouvel évènement sur Paris : « Scènes Canada ». Nous avons commencé à construire un cadre financier mais le partenaire français s'est montré impatient et inflexible dans son approche et nous a laissés tomber en cours de route alors que nous avons lancé un appel de candidatures aux artistes et que nous avons tenu un jury. Après une série de rencontres de planification, il a été convenu de créer « La Fable du bison et du homard » et de présenter l'évènement au Centre culturel canadien (Ambassade du Canada). La SPAASI et Manitoba Music ont alors repris le leadership; l'ANIM a continué de contribuer à la planification. L'évènement a été un succès.

Le nouveau plan stratégique 2014-2019 a finalement été adopté par le conseil d'administration en octobre 2015. Un nouvel axe d'intervention a été développé : le soutien aux entreprises musicales.

La direction générale de l'ANIM est membre du Bureau de direction de la FCCF à titre de secrétaire-trésorier depuis juin 2014.

L'ANIM a présenté trois candidatures, une par région (Acadie, Ontario et Ouest et Territoires) pour les Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle. Malheureusement, aucune candidature n'a été retenue.

Des membres du conseil d'administration ont participé à Contact Ouest, à la FrancoFête en Acadie et à la Bourse Rideau. Ces participations se sont manifestées par des activités de promotion collective pour les artistes des communautés, des activités de réseautage et des activités de formation et d'échange d'expertise qui ont contribué à accroître la capacité des communautés à faire rayonner les artistes.

L'ANIM a participé activement à la planification stratégique de la TONAC.

L'ANIM a participé aux activités de plusieurs de ses membres en offrant des sessions de travail / formation sur les enjeux et les opportunités qui se présentent dans le secteur.



A chaque année, l'ANIM présente la candidature de trois artistes, une par région, au Prix de Gouverneur général pour les arts du spectacle dans la catégorie « musique populaire ». En vertu d'une résolution du conseil d'administration, les mêmes candidatures sont déposées jusqu'à ce que l'une d'elle soit retenue. Le conseil d'administration désignera alors une autre candidature.

Remerciements

Plusieurs collaborateurs ont contribué aux succès de l'ANIM en 2015-2016.

L'ANIM remercie :

Les Productions Louise Beaudoin pour la coordination des Rencontres qui chantent;

1 2 3 Go Productions pour la coordination des Vitrines ANIM à la Bourse Rideau;

36 Mille, pour les relations de presse du dixième anniversaire des Rencontres qui chantent;

Les Productions Akwaaba pour la coordination du projet de renforcement des capacités des artistes de la diversité culturelle; et

JKB Communications pour la mise en œuvre de l'IPIMFO.